

Daimler peinera à sauver les emplois de Smartville

by Liaisons sociales - dimanche, août 30, 2020

<https://correspondances.fr/daimler-peinera-a-sauver-les-emplois-de-smartville/>

A Hambach, les 900 salariés de Smart France et les 600 employés de sous-traitants du site ont repris le travail fin août dans un climat morose.

Daimler, qui a annoncé le 3 juillet dernier son retrait du site mosellan, a certes trouvé un repreneur – le britannique Ineos, qui emploiera environ 700 personnes pour assembler son nouveau modèle de 4*4. Daimler s’engage également à poursuivre la fabrication de la Smart jusqu’en 2024 et confiera au site mosellan des activités de sous-traitance de l’usine Mercedes de Rastatt (Bade-Wurtemberg). Au-delà de 2024, le constructeur allemand promet de pérenniser 1.314 emplois, soit l’intégralité des 900 salariés Daimler et environ 400 employés de sous-traitants ayant signé un contrat de mobilité.

Mais ces engagements ne rassurent pas les organisations syndicales. En 2015, le pacte 2020, qui imposait un retour aux 39 heures payées 37 en promettant en contrepartie la pérennité du site, reste dans toutes les mémoires. L’intersyndicale a été fragilisée par ce pacte, mais la CFDT, la CGT, la CFE-CGC et FO exigent unanimement le maintien de l’intégralité de l’effectif de Smartville. Les organisations syndicales doutent par ailleurs de la capacité de Daimler à maintenir suffisamment d’emploi en Moselle. Smart France entrouvre déjà des alternatives telles des ruptures conventionnelles, l’ouverture de postes à l’usine meusienne Evobus de Mercedes, distante de près de 200 kilomètres, ou des mutations à Rastatt. Une centaine de salariés de la Smart y travaillent déjà, moyennant des primes d’environ 1.500 euros, mais cette option, qui suppose de prendre un bus à 4 heures du matin pour rentrer à 16 heures, ne peut relever que du volontariat.

Le 25 août dernier, le premier comité social et économique de la rentrée a appris aux partenaires sociaux que Daimler provisionnait d’ores et déjà 90 millions d’euros pour indemniser les salariés qui n’auraient pas trouvé de solution au-delà de 2024. Le cabinet 3 E Consultants accompagnera le CSE dans les futures négociations. Très impliqué, Bercy a mandaté le cabinet Roland Berger pour expertiser les plans de charge durant la période de transition. Les collectivités locales, qui ont généreusement soutenu « Smartville » durant deux décennies, suivent également le dossier de près.